

Azé

« Lotissement de la Mitraie II » « Place du Carré de la Soie »

Dans le cadre de la programmation de logements sociaux en Mayenne, le Logis familial Mayennais réalisait régulièrement des opérations de construction.

Le conseil d'administration dudit organisme a décidé de stopper la mise en œuvre de logements locatifs sociaux à la fin de l'année 2014.

Les opérations déjà inscrites à la programmation des aides à la pierre 2014 et 2015 ont été transférées aux deux bailleurs sociaux du département, à savoir Mayenne Habitat et Méduane Habitat, et réparties en fonction principalement d'un critère géographique.

Ainsi, il a été proposé à Mayenne Habitat de reprendre l'opération de construction de 18 logements, composée de 2 types 2, 10 types 3 et 6 types 4, et située dans le lotissement de la Mitraie II à Azé.

Mayenne Habitat

Principal bailleur social du département, Mayenne Habitat gère environ 9 100 logements répartis sur 203 communes, dont 29 à Azé. L'organisme loge 65 habitants dans cette commune.

Construction de 18 logements 16 logements collectifs et 2 individuels



Permis de construire délivrés en décembre 2015
Démarrage du chantier : Préparation : 17/10/2016
Travaux : 17/11/2016
Réception prévisionnelle du chantier : janvier 2018

Architecte

Atelier K Architectes de Changé (53), Monsieur Coustou

MAYENNE
Habitat

COMMUNIQUE DE PRESSE

Contact presse :

Nathalie DIVAY
Chargée de communication

02.53.54.55.04

divay.na@mayenne-habitat.fr

Descriptif de l'opération

La répartition des logements est établie de la façon suivante :

- un bâtiment comprenant :
 - o 8 logements collectifs, dont 2 types 4 et 6 types 3
 - au RDC, 1 type 4 et 3 types 3
 - à l'étage, 1 type 4 et 3 types 3
 - o 2 logements individuels
 - un au RDC
 - un au 1^{er} étage
- un bâtiment composé de 4 types 4 et 4 types 3 :
 - o au RDC, 2 types 4, 2 types 3 et un local vélo
 - o à l'étage, 2 types 4 et 2 types 3

Les logements sont desservis par des cages d'escaliers fermées afin d'être identifiés comme des logements collectifs. Seuls les deux types 2 sont considérés comme des logements individuels superposés.

La surface habitable des logements est d'environ 87 m² pour les types 4, 68 m² pour les types 3 et 57 m² pour les types 2.

L'entrée se fait directement dans le séjour, qui est exposé Sud ou Est et qui donne accès à un balcon/ terrasse de 5,5 à 8 m², en fonction de la typologie de l'habitation.

Les éléments techniques seront installés dans le cellier attenant à la cuisine.

Les pièces de nuit sont séparées de l'espace de vie et comprennent les chambres, la salle de bain et les WC.

La production de chaleur et d'eau chaude sanitaire sera assurée par une chaudière individuelle gaz à condensation, murale à micro-accumulation.

Coût prévisionnel TTC (sur une base de taux réduit à 5.5%) : 1 709 500 €

Aides indirectes de l'Etat

- Taux réduit de TVA à 5,5%
- Exonération Taxe foncière pendant 25 ans

Financement

| | |
|------------------------------------|-------------|
| Subvention Etat | 31 970 € |
| Prêt contracté par Mayenne Habitat | 1 655 042 € |
| Fonds propres Mayenne Habitat | 22 488 € |

Loyers (hors charges)

De 320 à 500 €

Représentants de Mayenne Habitat

Gwénaél POISSON, Président de Mayenne Habitat
Patrick LE ROUX, Directeur Général de Mayenne Habitat